

Modula First

**Alliez sécurisation maximale
contre les impayés et coût
minimal forfaitaire**

Vous réalisez jusqu'à 6 M€ de chiffre d'affaires assurable et souhaitez sécuriser vos risques d'impayés pour vous développer en toute sérénité. Le contrat Modula First vous assure contre les impayés en France et à l'International, à des conditions forfaitaires adaptées à votre entreprise.

Développer de nouveaux marchés sans hésitation

Pour développer votre entreprise, vous devez saisir les opportunités quand elles se présentent. Modula First vous apporte une sécurisation complète de vos transactions commerciales en France, en Europe et dans les autres pays de l'OCDE et des BRICS* :



Prévention

Vous pouvez évaluer en permanence la santé financière de vos clients et prospects.



Indemnisation

En cas d'impayés liés à l'insolvabilité déclarée ou présumée de votre débiteur. Nous vous indemnisons à hauteur de 90% du montant HT de votre créance garantie. Votre trésorerie reste stable.



Recouvrement

Votre contrat inclut le recouvrement de vos créances impayées dans le monde entier.

* Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud

Vous consacrer à l'essentiel : produire et vendre

Souscrire une assurance-crédit, c'est faire un investissement rentable.

Modula First vous fait gagner du temps et de l'argent avec une gestion administrative réduite au minimum !

Non seulement vous maîtrisez vos comptes clients existants, mais en plus vous gagnez en confiance pour prospecter de nouveaux marchés et développer vos activités.

Réagir vite et bien

Grâce à Atradius Atrium, notre service de gestion en ligne, vous obtenez une réponse automatique et immédiate à vos demandes d'encours jusqu'à 8.000€, en France et dans l'ensemble des pays de l'UE et de l'OCDE et des BRICS*.

Au-delà, nous effectuons une étude spécifique dont le résultat vous est également communiqué via internet.

Bien informé, vous anticipez et prenez les bonnes décisions.

** Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud*

Bénéficier d'avantages concrets

Souplesse

En fonction de vos besoins et de votre chiffre d'affaires, Modula First vous permet de choisir :

- votre maximum d'indemnité annuel, jusqu'à 500.000€
- le rythme de paiement de votre prime, annuel, trimestriel ou semestriel.

Simplicité

Le formulaire d'adhésion est disponible en ligne. Il vous suffit de le compléter, de l'imprimer et de nous le renvoyer après l'avoir signé.

Vous savez ce que vous devez payer, dès la signature de votre contrat : la prime annuelle est forfaitaire. Vous voilà libéré de fastidieuses formalités administratives !

Accessibilité

Vous avez accès à notre service en ligne Atradius Atrium 7 jours sur 7 et 24h sur 24, pour faire vos demandes de couverture, suivre vos risques clients et nous informer de tout sinistre.

Vous gérez votre poste clients en toute indépendance.

Déléguer votre droit aux indemnités

La couverture crédit améliore la crédibilité de votre société à l'égard de vos banquiers, fournisseurs et autres partenaires.

La certitude du paiement vous facilite l'accès à des conditions avantageuses, aux sources de financement auxquelles vous pouvez déléguer le bénéfice de votre contrat Modula First.



**Atradius Crédito y Caución S.A.
de Seguros y Reaseguros**

159, rue Anatole France
CSS0118

92596 Levallois Perret Cedex

Tel : +33 (1) 41 05 84 84

info.fr@atradius.com

Suivez Atradius sur les médias sociaux

[youtube.com/user/atradiusFR](https://www.youtube.com/user/atradiusFR)

[linkedin.com/company/atradius-france](https://www.linkedin.com/company/atradius-france)

twitter.com/atradiusfr

www.atradius.fr